

# Avis de recherche

# Prix ExcÉlan loisir et sport



14<sup>e</sup> édition  
Grande-Vallée  
Le samedi 29 mai 2010

L'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (URLS GÎM), en collaboration avec la municipalité de Grande-Vallée et sous la présidence d'honneur du préfet de la MRC Côte-de-Gaspé monsieur François Roussy, est enchantée de tenir la 14<sup>e</sup> édition de ses Prix ExcÉlan loisir et sport afin de rendre hommage à ces personnes indispensables et inestimables que sont les différents acteurs du loisir et du sport.

Profitez, vous aussi, de cette occasion parfaite pour leur dire merci. Comment? En soumettant leur candidature dans l'une des 15 catégories des Prix ExcÉlan loisir et sport 2010.

C'est simple! Vous n'avez qu'à rédiger un curriculum vitae (réalisations en loisir ou en sport) pour chacun des acteurs que vous voulez honorer, puis nous le faire parvenir.



Unité régionale loisir et sport  
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



SECTION A

## GASPÉSIE

36 714 exemplaires

QUEBECOR  
Media

LE RIVERAIN  
LE PHARILLON  
LE HAVRE  
L'ÉCHO DE LA BAIE  
Journaux certifiés et affiliés



# Avis de recherche: **BÉNÉVOLES**



## Bénévole régional de l'année :

Ce prix souligne le mérite exceptionnel d'un bénévole (personne qui ne reçoit aucune rétribution autre que les frais encourus pour son implication) pour la qualité et l'importance de son implication dans le développement du loisir ou du sport, toutes catégories confondues.



## Officiel de l'année :

Ce prix souligne la contribution exceptionnelle d'un officiel bénévole ou d'une équipe d'officiels qui, au cours de la dernière année, a été reconnu(e) pour sa disponibilité, son discernement, son impartialité ainsi que pour le rôle qu'il a joué dans la promotion de l'esprit sportif, toutes disciplines confondues.



## Entraîneur bénévole :

Ce prix souligne la contribution exceptionnelle d'un entraîneur bénévole ou d'une équipe d'entraîneurs qui, au cours de la dernière année, a été reconnu(e) par ses athlètes pour la qualité de son intervention, toutes disciplines confondues.



## Relève :

Ce prix souligne l'implication exceptionnelle d'un bénévole ou d'un groupe de bénévoles de moins de 18 ans qui, au cours de la dernière année, s'est particulièrement distingué par la qualité et l'importance de son implication dans le développement du loisir ou du sport, toutes catégories confondues.



## Loisir de plein air :

Ce prix souligne la contribution exceptionnelle d'un bénévole ou d'un groupe de bénévoles qui, au cours de la dernière année, s'est distingué par son implication en loisir de plein air.

Le plein air évoque avant tout une certaine qualité de relation avec le milieu naturel.

# Avis de recherche: BÉNÉVOLES



## Loisir culturel ou scientifique :

Ce prix souligne le mérite exceptionnel d'un bénévole ou d'un groupe de bénévoles qui, au cours de la dernière année, s'est particulièrement distingué par son implication en loisir culturel ou scientifique :

- Musique, danse, arts, artisanat, littérature, théâtre, audiovisuel

OU

- Jeux électroniques ou radioamateur, ornithologie, mycologie, horticulture, écologie, botanique, informatique, histoire, généalogie, scouts, guides, astronomie, fabrication d'objets miniatures.



## Organisme de l'année :

Ce prix souligne le mérite exceptionnel d'un organisme qui, au cours de la dernière année, a contribué par son dynamisme et ses actions à la promotion, l'initiation ou l'évolution du loisir ou du sport dans son milieu ou dans sa région, toutes catégories confondues.



## Loisir communautaire :

Ce prix souligne le mérite exceptionnel d'un bénévole ou d'une équipe de bénévoles qui, au cours de la dernière année, s'est distingué(e) par son implication en loisir communautaire. Il existe habituellement 2 types d'organisation :

- multidisciplinaire (comités de loisir local ou clubs de service, etc.);
- de clientèles (s'adressant aux personnes âgées, personnes handicapées, jeunes, femmes, adolescents).



## Excellence - Individu :

Ce prix souligne le mérite d'une personne bénévole, permanente ou élue qui, au cours de sa vie, a contribué d'une façon exceptionnelle au développement du loisir ou du sport que ce soit au niveau municipal, régional ou provincial.

# Avis de recherche: PERFORMANCE



## Athlète régional de l'année :

Ce prix s'adresse aux athlètes régionaux qui n'ont jamais participé à une compétition de niveau provincial, national et/ou international. Il souligne le mérite exceptionnel d'un athlète qui, au cours de la dernière année, s'est particulièrement distingué au sein de sa discipline sportive.



## Performance loisir :

Ce prix s'adresse aux individus qui, au cours de la dernière année, se sont particulièrement démarqués par leur niveau de performance dans la pratique de leur loisir, toutes catégories confondues (loisir culturel, loisir scientifique, loisir scolaire, loisir de plein air, loisir communautaire).



## Athlète de haut niveau de l'année :

Ce prix s'adresse aux athlètes qui, au cours de la dernière année, ont participé à des compétitions de niveau provincial, national ou international. Il souligne le mérite exceptionnel d'un individu qui s'est alors particulièrement distingué au niveau de ses performances sportives.

# Avis de recherche



## Loisir parascolaire :

Ce prix souligne le mérite exceptionnel d'un établissement ou d'une manifestation scolaire qui, au cours de la dernière année, s'est démarqué(e) au niveau du loisir par son effort, ses performances, son implication et son accessibilité.

Le loisir parascolaire joue à la fois un rôle dans le cadre institutionnel des écoles ainsi que sur le développement de l'être humain et de la santé individuelle et sociale.



## Excellence - Commanditaire :

Ce prix souligne le mérite d'une entreprise ou d'un organisme qui, au fil des ans, par une contribution exceptionnelle ou continue de commandites de dons de services ou de financement, a favorisé le développement du loisir ou du sport dans notre région.



## Événement de l'année :

Ce prix vise à souligner la qualité et l'importance d'un événement qui, au cours de la dernière année, a joué un rôle dans le développement du loisir et du sport, toutes catégories confondues.

# Mise en candidature aux Prix ExcÉlan loisir et sport

La municipalité<sup>1</sup> intéressée à participer aux Prix ExcÉlan loisir et sport doit :

- Nommer une personne ou un organisme mandataire du dossier des Prix ExcÉlan loisir et sport;
- Remplir et retourner son formulaire d'inscription le ou avant le 5 mars 2010;
- Transmettre les dossiers de ses candidats à l'URLS GÎM le ou avant le 5 avril 2010.

*La mise en candidature d'un bénévole se fait en rédigeant son curriculum vitae<sup>2</sup>. Ce document sera le seul élément qui sera utilisé par le jury pour l'évaluation des candidats. Assurez-vous, en lisant attentivement la description de la catégorie concernée ainsi que les critères de sélection, que le curriculum vitae fera ressortir les mérites du bénévole.*

L'individu ou l'organisme recherché :

- Pose des actions pertinentes et de qualité qui provoquent un impact dans le domaine désigné;
- Développe un caractère original et novateur par son implication;
- Possède une volonté de dépassement (formation, stage, concertation, partenariat);
- Contribue au dynamisme et à la qualité de vie de son milieu;
- Inspire et motive son entourage;
- Influence positivement l'évolution et la mise en valeur du loisir et du sport.

---

<sup>1</sup> Une municipalité peut déléguer à un organisme (comité, école ou autre) son mandat de présentation de mises en candidature pour les Prix ExcÉlan loisir et sport.

<sup>2</sup> Nous vous fournissons un canevas afin de faciliter votre travail de collecte d'informations en vue du dépôt d'une mise en candidature.

## Notez bien :

- Une seule candidature par catégorie par municipalité sera acceptée.
- La plupart des catégories (*sauf « Excellence-Individu » et « Excellence-Commanditaire »*) ne font référence qu'à la dernière année (tenez-en compte en constituant vos curriculum vitae!).
- Les lauréats des années précédentes ne seront plus admissibles à concourir dans cette catégorie, sauf dans le cas d'une progression extrêmement significative. Leur candidature peut toutefois être recevable dans les autres catégories.
- Les personnes ayant fait l'objet d'une mise en candidature de la part de leur milieu recevront une lettre de l'Unité régionale loisir et sport les informant que l'on a soumis leur candidature et les félicitant pour leur implication.
- L'URLS GÎM procède à la sélection des finalistes de chacune des catégories et en avise les organismes participants.
- La municipalité, ou l'organisme à qui elle en délègue le mandat, fournit les renseignements nécessaires à la rédaction des textes de présentation des finalistes, assure la présence de ses candidats à la manifestation régionale, puis sert de lien entre l'URLS GÎM et ses finalistes.
- L'URLS GÎM coordonne la manifestation régionale et publie les noms des gagnants.
- Les mises en nomination des membres du conseil d'administration de l'URLS GÎM ne pourront être retenues.

## Les dates à retenir :

Date limite d'inscription	5 mars 2010
Dépôt des mises en candidature	5 avril 2010
Sélection	Avril 2010
Soirée des Prix ExcÉlan loisir et sport	29 mai 2010

**Au plaisir de vous y voir!**